



## Communiqué Cgt Bretagne

### Elections TPE

#### **Les salariés des TPE confirment la CGT comme première organisation, à dix points devant la deuxième !**

Les résultats des élections de représentativité dans les Très Petites Entreprises confirment la Cgt comme première organisation syndicale au plan national.

Les salariés qui se sont exprimés ont choisi de légitimer le syndicalisme Cgt, qui propose, conteste, revendique, lutte et négocie !! La Cgt sort confortée de cette élection et remercie les électeurs.

En Bretagne, la Cgt recueille 21,40% sur la totalité des exprimés et reste la première organisation dans le collège non cadre avec 22.23%.

Le gouvernement et les services du ministère du travail ont fait preuve d'amateurisme tout au long du processus électoral jusqu'au dépouillement.

Le report de la date des élections a compliqué le déroulement du scrutin. Ce report ne se justifiait pas, d'autant que le Syndicat des Travailleurs Corses, en Bretagne, pointe à 0.56% des voies exprimées.

L'émiettement syndical de cette élection ne permet pas de renforcer un syndicalisme utile et efficace.

Le résultat de cette élection va permettre la désignation de représentants des salariés des TPE dans les Commissions Paritaires Régionales.

Un autre challenge s'ouvre pour les salariés des TPE. C'est celui de peser sur les discussions qui vont s'engager. Pour cela ils vont devoir s'organiser, la Cgt entend les y aider.

Rennes, le 3 février 2017